

CAP TSEEAC Automne 2018 (derniers ajustements)

Il y a des syndicats qui, en campagne électorale, expliquent aux TSEEAC qu'ils les défendent, Et il y a l'UNSA UTCAC, syndicat majoritaire du corps, qui défend effectivement le corps des TSEEAC.

Même si elle n'est pas parfaite, la liste des AVE proposés aux TSEEAC a été corrigée suite aux interventions de l'UNSA UTCAC. Voici les détails (le site www.utcac.fr a été mis à jour)

Les Avis de Vacances d'Emploi modifiés

AVE 108869 : chef de subdivision CTE – DSAC/SE

L'UNSA UTCAC demandait que ce poste soit ouvert au seul corps des TSEEAC, ce qui est logique puisqu'il faut détenir la licence RAMP, qui est délivrée aux Contrôleurs Techniques d'Exploitation ... qui sont TSEEAC !

La DSAC nous a d'abord répondu que « s'agissant d'un emploi de chef de subdivision, ce poste fait naturellement l'objet d'une publication aux corps des TSEEAC et des IEEAC. L'aspect management est donc déterminant. »

L'UNSA UTCAC a vivement réagi et a rappelé que :

- Les TSEEAC sont aptes à encadrer (!!)
Il est dommage que DSAC/GR l'ignore ...
- Les postes de chef de subdivision CTE constituent un débouché naturel et une possibilité de progresser pour les TSEEAC/CTE
Le descriptif précise d'ailleurs « expérience préalable CTE souhaitée »

L'UNSA UTCAC a finalement obtenu satisfaction : le poste est proposé aux seuls TSEEAC.

AVE 109224 : Chargé d'affaires – ENAC/FPV

Ce poste était ouvert au niveau « spécialiste », ce qui ne correspondait ni aux échanges avec l'administration locale, ni au profil exigé.

L'UNSA UTCAC a obtenu satisfaction : le poste est proposé aux TSEEAC en « chargé d'affaires » (éligible emploi fonctionnel) et non en « spécialiste ».

AVE 109366 : délégué Bâle-Mulhouse – DSAC/NE

Le poste avait tout d'abord été oublié et ne figurait pas dans la liste des postes ouverts.

Suite à l'intervention de l'UNSA UTCAC, il a été ouvert aux IEEAC, Attachés et ICNA. Était-ce une provocation ?

L'UNSA UTCAC est monté une 2^{ème} fois au créneau. et a obtenu l'ouverture de ce poste aux TSEEAC ... comme tous les postes de délégués.

L'UNSA UTCAC a finalement obtenu satisfaction : le poste est proposé aux TSEEAC.

Les Avis de Vacances d'Emploi ajoutés

AVE de contrôleurs d'aérodrome

Tous les syndicats font la cour aux contrôleurs, allant, pour certains, jusqu'à copier le « Guide du TSEEAC » pour faire croire qu'ils les défendent.

L'UNSA UTCAC a obtenu l'ouverture des postes de contrôleurs d'aérodromes :
- N°109811 à Avignon
- N°109812 à Albert-Bray.

AVE de postes d'encadrement

L'UNSA UTCAC a obtenu l'ouverture des AVE :
- N°109833 – Chef de subdivision DSAC/N/SR2/AG
- N°109215 – Chef de pôle SSIM/ANAIA.

AVE dans le domaine RDD

L'UNSA UTCAC a obtenu l'ouverture de l'AVE N°109781-Inspecteur de surveillance DSAC/SE/RDD.

AVE de chef de Division Transport Aérien AVE de chef de Division Aviation Générale DSAC/OI

Après le départ du chef de Division Opérations Aériennes, nommé Adjoint Technique au DSAC/OI, la Division devait être réorganisée en deux Divisions, comme cela a été réalisé dans la plupart des DSAC/IR.

L'UNSA UTCAC a été surpris de ne pas voir ces AVE lors de la publication des postes.

Lorsque l'UNSA UTCAC a posé la question, la DSAC lui a répondu, dans un premier temps, que le poste avait été transformé mais, malgré nos demandes insistantes, nous n'avons jamais pu savoir en quoi il avait été transformé ...

A force d'interventions de l'UNSA UTCAC, les choses sont rentrées dans l'ordre. 109845 et 109848

L'UNSA UTCAC a finalement obtenu satisfaction et l'ouverture des AVE :
- N°109845 - Chef de Division Transport Aérien
- N°109848 - Chef de Division Aviation Générale à la DSAC/OI.

L'UNSA UTCAC ne prétend pas défendre le corps des TSEEAC : Il le fait !!